

FRANCHE COMTE

Bulletin N° 1 – Semaine 14 – 1 pages

Pluies du 28 mars au 04 avril :

Sur la semaine écoulée, les pluies ont été relativement importantes sur le vignoble jurassien (30mm environ).

Prévisions du 06 avril au 11 avril

Soleil au programme !

Les hautes pressions permettent le maintien de conditions anticycloniques sur toute la période. Les températures en hausse progressive resteront nettement supérieures aux normales de saison. Les valeurs maximales de 21-25° seront dignes de températures estivales et se rapprocheront des records. Vent faible de tendance Nord qui devient un peu plus sensible en fin de période.

Indice de confiance : 4/5

BSV Vigne 2011

Pour sa troisième campagne, le BSV Vigne Franche-Comté poursuit son chemin. Le dispositif présente une nouveauté pour cette année : un nouveau point d'observation du réseau sera situé dans le vignoble Haute- Saônois. Cette année, le réseau est constitué de 14 parcelles suivies par 6 observateurs de 4 structures différentes. L'ensemble des techniciens de la filière viticole participe à l'élaboration de ce bulletin. Vous retrouverez toutes les structures partenaires en fin de BSV.

Stades

Depuis la mi-mars, les conditions climatiques ont été tout à fait favorables à une reprise rapide de la végétation. L'alternance de périodes chaudes et ensoleillées avec de courts passages pluvieux a permis à la vigne de se développer à un rythme soutenu en ce début de campagne. Ainsi dans les situations les plus précoces, le stade éclatement du bourgeon est déjà atteint et la 1^{ère} feuille étalée est même notée dans les parcelles les mieux exposées. Le stade moyen tous cépages confondus se situe à pointe verte. Dans les situations les plus tardives, le début du gonflement des bourgeons s'engage. L'année 2011 présente une avance de l'ordre de 15 jours par rapport à 2010 et se classe pour l'instant parmi les années à démarrage le plus précoce devant même de quelques jours 2007.

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces
Chardonnay/ Poulsard	Eclatement du bourgeon Stades 06	Bourgeons dans le coton stade 03	1 ^{ère} feuille étalée (localisée)
Pinot	Pointe verte à éclatement du bourgeon (Stades 05-06)	Gonflement des bourgeons Stade 02	Eclatement du bourgeon
Savagnin /Trousseau	Bourgeon dans le coton à pointe verte stades 03-05		

Mildiou

Modèle EPI (Etat Potentiel d'Infection) version 89-01

La première information issue de ce modèle de la phase hivernale du mildiou, met en évidence les tendances suivantes : sur une échelle de risque croissant allant de -18 à +18, la valeur de l'EPI est négative pour le poste de Montmorot. Les conditions climatiques des semaines à venir seront déterminantes dans le potentiel d'agressivité du mildiou selon les zones.

Maturité des œufs d'hiver

Les dernières données sur le suivi des œufs d'hiver indiquent que la maturité n'est acquise sur aucun des sites de suivi. Le temps de germination est de 5-6 jours pour le site précoce.

Rappelons que la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination a lieu en moins de 24 heures en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante).

Mange-bourgeons

9 parcelles ont été observées sur le réseau BSV

Réseau	Nbre parcelles observées	% parcelles indemnes	% parcelles touchées			Valeur max observée (% de ceps attaqués)
			% ceps attaqués			
			1 à 4%	5 à 10%	> 10%	
Franche Comté	9	5	2	2	0	10

Les mange-bourgeons ont débuté leur activité sur la 2ème quinzaine de mars, à partir du moment où le gonflement des bourgeons s'est initié. Les boarmies sont le plus souvent identifiées sur les parcelles touchées, mais on note aussi la présence de noctuelles dans certaines d'entre elles.

La situation vis à vis de ces ravageurs apparaît semblable à ces 2 dernières années : un grand nombre de parcelles sont pour l'instant indemnes de tout symptôme et aucune situation ne dépasse le seuil d'intervention fixé à 10-15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé .

La période de sensibilité aux mange-bourgeons s'étend jusqu'au stade 1^{ère} feuille étalée (stade 07). Etant donné les prévisions météorologiques annoncées très favorables à la pousse, ce stade devrait être atteint d'ici le début de semaine prochaine dans bon nombre de parcelles et limiter de fait le risque vis à vis de ces ravageurs. Une surveillance doit être maintenue seulement dans les parcelles les plus tardives.

Excoriose

Bien que les observations n'aient pas encore été réalisées sur toutes les parcelles du réseau BSV, les comptages effectués cette semaine permettent de donner une tendance : sur un échantillon de 10 parcelles observées, 60% ne présentent pas de symptôme d'excoriose. La valeur maximum observé est de 8% de ceps touchés.

L'éclatement du bourgeon (06) constitue le stade clé dans la gestion du risque vis à vis de l'excoriose. Des contaminations sur les futurs rameaux ne pourront avoir lieu que si les conditions suivantes sont réunies :

- parcelles présentant plus de 10% de ceps atteints,
- stade 06 observé dans ces parcelles,
- pluies survenant durant la période d'éclatement des bourgeons.

Les conditions anticycloniques qui devraient régner dans les jours à venir ne devraient pas être favorables à la dissémination de la maladie.

Vers de Grappe

Sur la base du modèle tordeuses (source SRAL) et des conditions climatiques annoncées pour la semaine à venir, les premières captures de cochylys devraient avoir lieu à partir de la fin de semaine (9-11 avril) en secteurs précoces. Dans les secteurs concernés par la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs devra être programmée dès que possible.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise – Interval- Vignoble Guillaume

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.